tdg.ch

Politique genevoise: La droite défend la motion Ettlin contre le salaire minimum

Emilien Ghidoni

4-5 minutes

Députés bourgeois du National et milieux économiques se réjouissent d'une décision «rétablissant le partenariat social».



Publié aujourd'hui à 07h30





Le 27 septembre 2020, le peuple genevois avait accepté à plus de 58% un salaire minimum indexé sur le coût de la vie.

KEYSTONE

Ce sont les grands gagnants de la semaine. Les conseillers nationaux genevois de droite ont obtenu une victoire importante mercredi. Leur vote a validé de justesse (65 oui contre 63 non) la motion Ettlin, qui consacre la primauté des conventions collectives de travail (CCT) sur les lois cantonales. Pour Genève, cela signifie la fin du salaire minimum à 23 francs l'heure dans plusieurs branches.

Face aux critiques de la gauche et des syndicats, le conseiller national Vincent Maitre (Le Centre) assume un vote «dans l'intérêt du partenariat social et de Genève». Selon lui, les CCT

garantissent de meilleures conditions de travail que les réglementations cantonales. Elles doivent donc primer sur le droit cantonal, pour garantir que la négociation «ancrée dans l'ADN de la Suisse» se déroule sans accroc.

«On ne peut pas à la fois signer des CCT, puis les renier et exiger l'application de la loi lorsque celles-ci ne nous conviennent plus.» Vincent Maitre, conseiller national (Le Centre/GE)

Pour le député, la motion consacre aussi la fin d'un jeu «hypocrite» de la part des syndicats. «On ne peut pas à la fois signer des CCT, puis les renier et exiger l'application de la loi lorsque celles-ci ne nous conviennent subitement plus», dénonce-t-il.

Pourtant, le peuple genevois avait accepté le principe d'un salaire minimum à plus de 58%. Voter pour la motion Ettlin, n'est-ce pas aller contre la volonté de ses mandants, <u>comme l'affirme</u> la conseillère d'État Fabienne Fischer? «Les CCT contiennent toutes un salaire minimum et bien d'autres avantages plus favorables aux travailleurs que la loi. Dans les domaines sans CCT, le salaire minimum légal s'appliquera toujours. La volonté du peuple est donc respectée. Il est mensonger de dire que le parlement a décapité le salaire minimum. M^{me} Fischer cède au populisme en affirmant que tel aurait été son but.»

Meilleure compétitivité

Les milieux économiques se réjouissent aussi de la décision nationale. Vincent Subilia, directeur général de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) et député PLR au Grand Conseil, estime que la suppression du salaire minimum rendra au canton un élément de compétitivité perdu: «Depuis son introduction en 2020, le salaire minimum genevois a porté préjudice à certains secteurs d'activité, déjà affectés par la crise sanitaire. Des entreprises ont renoncé à engager, en particulier des demandeurs d'emploi faiblement qualifiés. D'autres ont favorisé un développement dans d'autres cantons, notamment chez nos voisins vaudois.»

«Il est normal que la loi fédérale prime sur une décision cantonale.»

Vincent Subilia, président de la CCIG

Une bonne nouvelle pour les entrepreneurs, mais qui risque de moins réjouir les coiffeurs, serveurs et nettoyeurs qui pourraient voir leur salaire baisser. «En ces temps difficiles, c'est une nouvelle douloureuse pour certains, concède le directeur général de la CCIG. Ils font les frais d'une volonté populaire inapplicable. En

effet, il est normal que la loi fédérale prime sur une décision cantonale, et que le partenariat social reprenne ses droits.» Vincent Subilia compte désormais sur les syndicats et les patrons pour négocier une revalorisation des salaires.

est journaliste stagiaire à la Tribune de Genève depuis août 2022. Il couvre en particulier la commune de Vernier. Il est titulaire d'un Master en journalisme et d'un Bachelor en relations internationales. Plus d'infos

Vous avez trouvé une erreur? Merci de nous la signaler.